



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de
SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 2

L'an **deux mil vingt quatre, le onze mars, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François AUTEFORT**.

Date de la convocation : **05/03/2024**

Date d'affichage : **12/03/2024**

Étaient présents : M. Jean-François AUTEFORT, M. Dominique LAPORTE, M. Régis ROBERT, Mme Anne-Marie CARDON, Mme Christèle NEYRAT, Mme Nicole LACHAUD, Mme Anne-Catherine BALLAND, Mme Marie-Noëlle CLAUZURE.

Étaient absents excusés : M. Thierry SAULIERE, M. Pierre GALLET.

Étaient absents non excusés : M. Marcel ALBUCHER.

Procurations : M. Thierry SAULIERE en faveur de M. Jean-François AUTEFORT, M. Pierre GALLET en faveur de Mme Anne-Marie CARDON.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 8

Secrétaire : M. Régis ROBERT.

MA-DEL-2024-013 OBJET : BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DES ZAENR

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. La communauté de commune vallée de l'Homme a organisé une consultation pour l'ensemble des communes du territoire :

- une consultation par voie électronique a été organisée du 15 février au 27 février 2024 à 17h sur le site de la communauté de commune vallée de l'Homme (CCVH) à l'adresse :

<https://www.cc-valleedelhomme.fr/environnement-climat/concertation-publique-zaenr/>

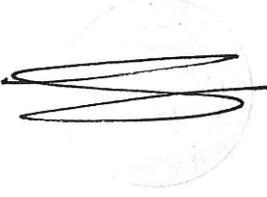
- une adresse mail a été expressément créé pour recueillir les avis de la population : concertation-enr@cc-vh.fr

- une affiche informant de cette concertation a été diffusée :

- Tout au long de la procédure sur la page d'accueil du site internet de la CCVH, sur l'application Panneau Pocket de la CCVH, en affichage aux entrées des 3 bâtiments administratifs de la CCVH (siège social au 28 avenue de la Forge aux Eyzies, l'annexe au 3 avenue de Lascaux 24290 Montignac, au service urbanisme à la mairie de Rouffignac). Elle a aussi été diffusée sur le Facebook de la CCVH les 15, 18, 22, 25 février,
- Tout au long de la procédure, sur la page d'accueil du site internet d'accueil de la mairie, sur le panneau d'affichage de la mairie, sur Facebook

Le Maire présente le bilan de cette concertation joint en annexe (Cf - Bilan de la concertation du public) :

0 nombre de personnes et de contribution reçues via la consultation électronique pour la commune



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François AUTEFORT

Certifiée exécutoire après transmission à
la Sous-préfecture de SARLAT et publication
par voie d'affichage le 12/03/2024

CHARGE le Maire de notifier la présente délibération :
- au référent préfectoral unique de Dordogne,
- à la Communauté de Communes Vallée de l'Homme,
- au Pôle d'interprétation de la Préhistoire – Grand Site de France Vallée Vézère,
- au Syndicat Mixte du SCOT Périgord noir en charge de la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale,

objet	adresse	Reference cadastrale
Parking du golf	Allée du golf	AT210
Parking Jacquou Parc	Route du bugue	AV104
La Conterie		A068

- ZAEnR Photovoltaïques – parking (ombrières photovoltaïques)

objet	adresse	Reference cadastrale
Garage municipal	Rte d'ebeyne	AE227

- ZAEnR Photovoltaïques – toitures

Le Conseil Municipal, ou l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,
IDENTIFIE les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production
d'énergies renouvelables (ZAEnR) ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnées ci-après :

objet	adresse	Reference cadastrale
Parking du golf	Allée du golf	AT210
Parking Jacquou Parc	Route du bugue	AV104
La Conterie		A068

- ZAEnR Photovoltaïques – parking (ombrières photovoltaïques)

objet	adresse	Reference cadastrale
Garage municipal	Rte d'ebeyne	AE227

- ZAEnR Photovoltaïques – toitures

et qu'a l'issue de la concertation, les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production
d'énergie renouvelables ainsi que de leurs ouvrages connexes listées ci-après ont été identifiées :